

CANADA

GLACE DE MER

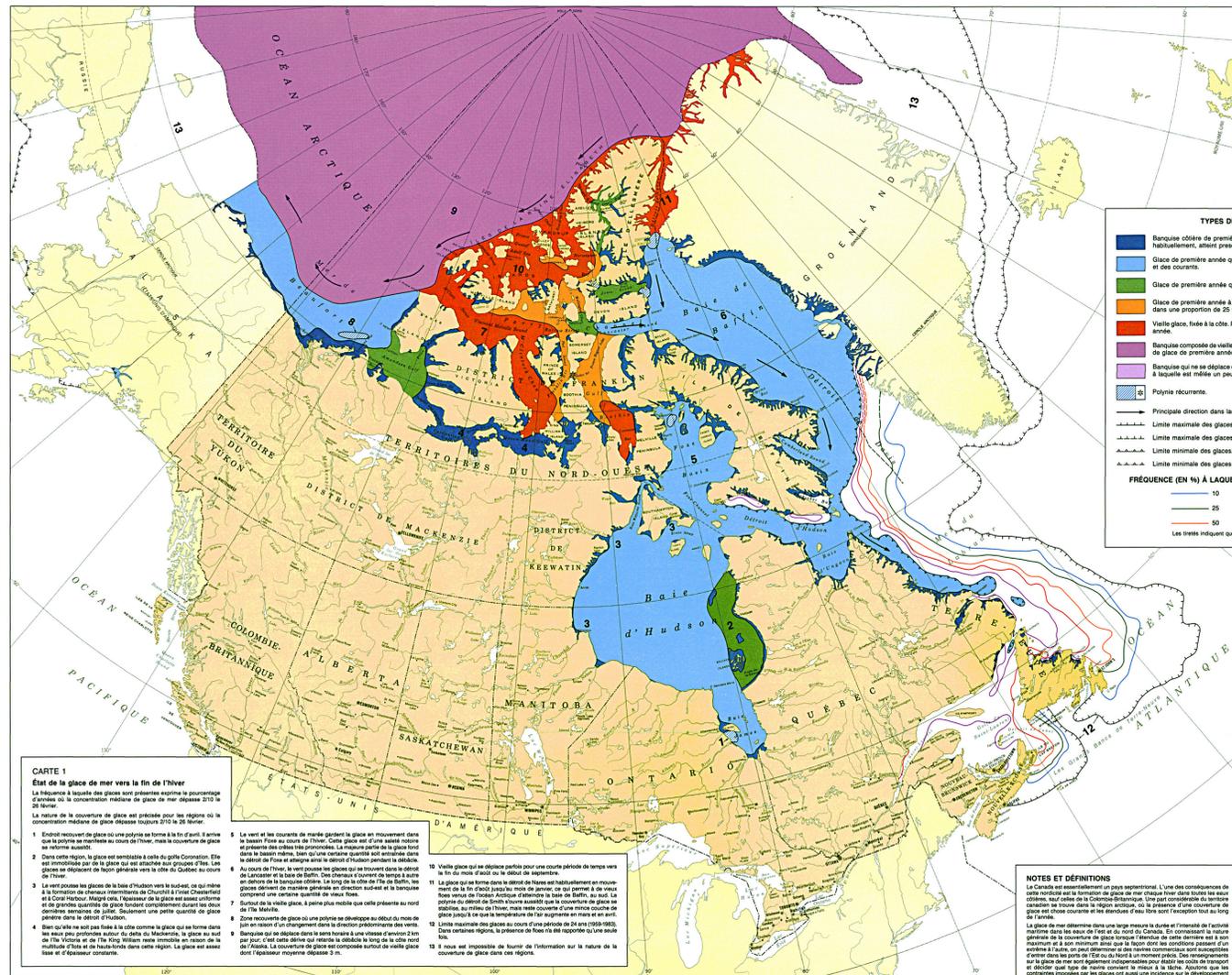
Établi par le Service d'information de l'Atlas national, Centre canadien de cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada, imprimé en 1993.

Cette carte est en vente au Bureau des cartes du Canada, Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa, et chez les distributeurs autorisés. Prix: MCR 415F.

Copies of this map are available in English. Quote MCR 415F.

© 1993, Le Mapet le Nom du chef du Canada, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Échelle 1:10 000 000 ou 1 centimètre représente 100 kilomètres
1:10 000 000 ou 1 inch represents 100 kilometers
Projection: coordonnées géographiques, système de coordonnées UTM, zone 18N, NAD 83, 49°N à 77°N.



CARTE 1
État de la glace de mer vers la fin de l'hiver

La fréquence à laquelle des glaces sont présentes est le pourcentage d'années où la concentration moyenne de glace de mer dépasse 210 le 25 février.

1. État du couvert de glace de mer observé pour les régions où la concentration moyenne de glace dépasse 210 le 25 février. La nature de la couverture de glace est indiquée par les numéros 1 à 10.

2. Dans cette région, la glace est présente à la fin de l'hiver. Elle est généralement plus épaisse que celle observée au début de l'hiver.

3. Le vent et les courants de marée gardent la glace en mouvement dans la région de la baie d'Hudson. La glace est généralement plus épaisse que celle observée au début de l'hiver.

4. Au cours de l'hiver, le vent pousse les glaces qui se trouvent dans le détroit de Lancaster et de la baie de Baffin. Des courants et courants de marée gardent la glace en mouvement dans le détroit de Lancaster et de la baie de Baffin. Les glaces dérivent de manière générale en direction sud-est et la banquise comprend une certaine quantité de vieux floes.

5. Surface de la vieille glace, à peine plus mobile que celle présente au nord de la baie de Baffin.

6. Zone recouverte de glace où une petite quantité de glace est présente dans la région d'Umanak.

7. Dans cette région, la glace est présente à la fin de l'hiver. Elle est généralement plus épaisse que celle observée au début de l'hiver.

8. Dans cette région, la glace est présente à la fin de l'hiver. Elle est généralement plus épaisse que celle observée au début de l'hiver.

9. Dans cette région, la glace est présente à la fin de l'hiver. Elle est généralement plus épaisse que celle observée au début de l'hiver.

10. Vieux floes qui se déplaçaient parfois pour une courte période de temps vers la fin du mois d'avril ou le début de septembre.

11. La glace qui se trouve dans le détroit de Lancaster est habituellement en mouvement de la fin d'avril jusqu'au mois de janvier, ce qui permet à de vieux floes de se déplacer vers le détroit de Lancaster et de la baie de Baffin. Les glaces dérivent de manière générale en direction sud-est et la banquise comprend une certaine quantité de vieux floes.

12. Les zones recouvertes de glace au cours d'une période de temps sont indiquées par les numéros 1 à 10.

13. Dans cette région, la glace est présente à la fin de l'hiver. Elle est généralement plus épaisse que celle observée au début de l'hiver.

14. Dans cette région, la glace est présente à la fin de l'hiver. Elle est généralement plus épaisse que celle observée au début de l'hiver.

NOTES ET DÉFINITIONS

La carte est essentiellement un produit géographique. Une des conséquences de cette nature est la possibilité de glaces de mer dans les régions où elles ne sont pas observées. Les données de la carte sont basées sur les observations de la glace de mer effectuées par les navires canadiens et étrangers. Une partie importante de ces données a été recueillie par le Service d'information de l'Atlas national, Centre canadien de cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa.

Le Service d'information de l'Atlas national, Centre canadien de cartographie, Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa, est responsable de fournir l'information sur la nature de la couverture de glace de mer dans ces régions.

Vieille glace
Glace ayant survécu à au moins un été de fonte et dont l'épaisseur est de 1 mètre ou plus. De couleur bleu foncé, elle est généralement plus épaisse que la banquise.

Banquise côtière
Glace qui se trouve le long de la côte et qui est généralement plus épaisse que la banquise.

Banquise
Terme général utilisé dans ce rapport pour désigner la banquise côtière et la banquise offshore.

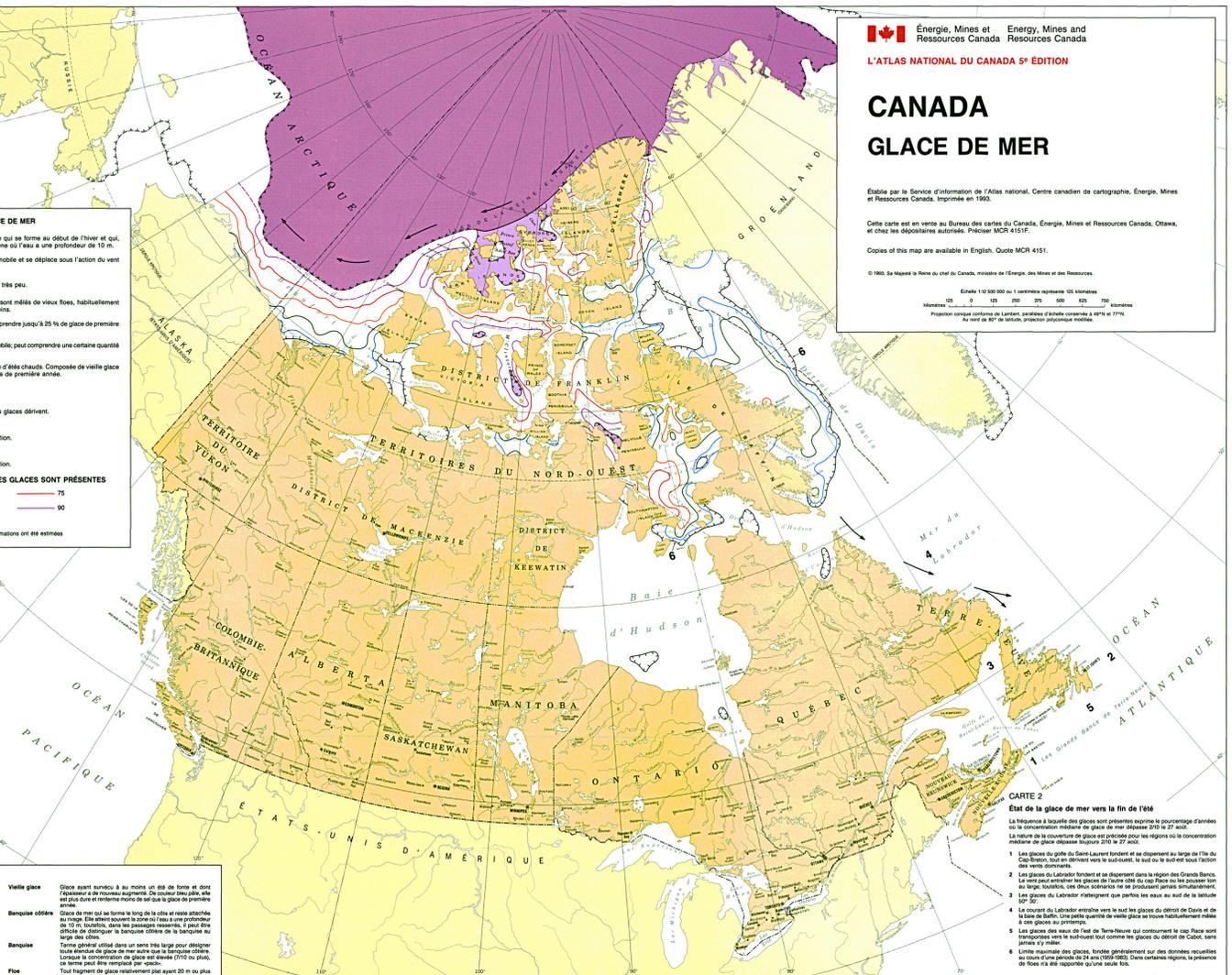
Floes
Terme général utilisé dans ce rapport pour désigner les floes de glace.

Chenal
Terme général utilisé dans ce rapport pour désigner les chenaux.

Polynie récurrente
Terme général utilisé dans ce rapport pour désigner les polynies récurrentes.

Limite des glaces
Terme général utilisé dans ce rapport pour désigner les limites des glaces.

Limite des glaces
Terme général utilisé dans ce rapport pour désigner les limites des glaces.



CARTE 2
État de la glace de mer vers la fin de l'été

La fréquence à laquelle des glaces sont présentes est le pourcentage d'années où la concentration moyenne de glace de mer dépasse 210 le 27 août.

1. Les glaces de la région de la baie d'Hudson et de la baie de Baffin sont généralement plus épaisse que celles observées au début de l'hiver.

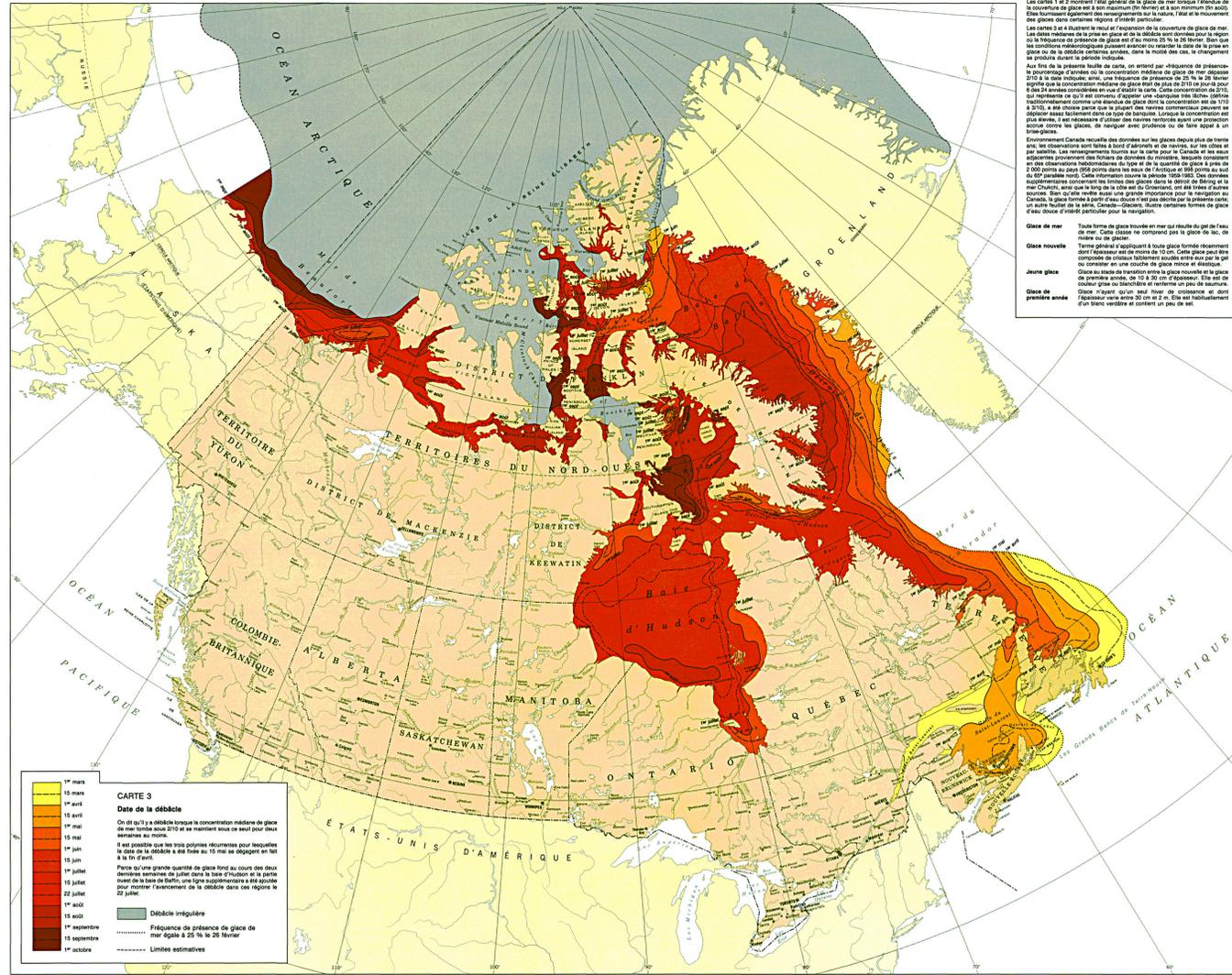
2. Les glaces de la région de la baie d'Hudson et de la baie de Baffin sont généralement plus épaisse que celles observées au début de l'hiver.

3. Les glaces de la région de la baie d'Hudson et de la baie de Baffin sont généralement plus épaisse que celles observées au début de l'hiver.

4. Les glaces de la région de la baie d'Hudson et de la baie de Baffin sont généralement plus épaisse que celles observées au début de l'hiver.

5. Les glaces de la région de la baie d'Hudson et de la baie de Baffin sont généralement plus épaisse que celles observées au début de l'hiver.

6. Les glaces de la région de la baie d'Hudson et de la baie de Baffin sont généralement plus épaisse que celles observées au début de l'hiver.



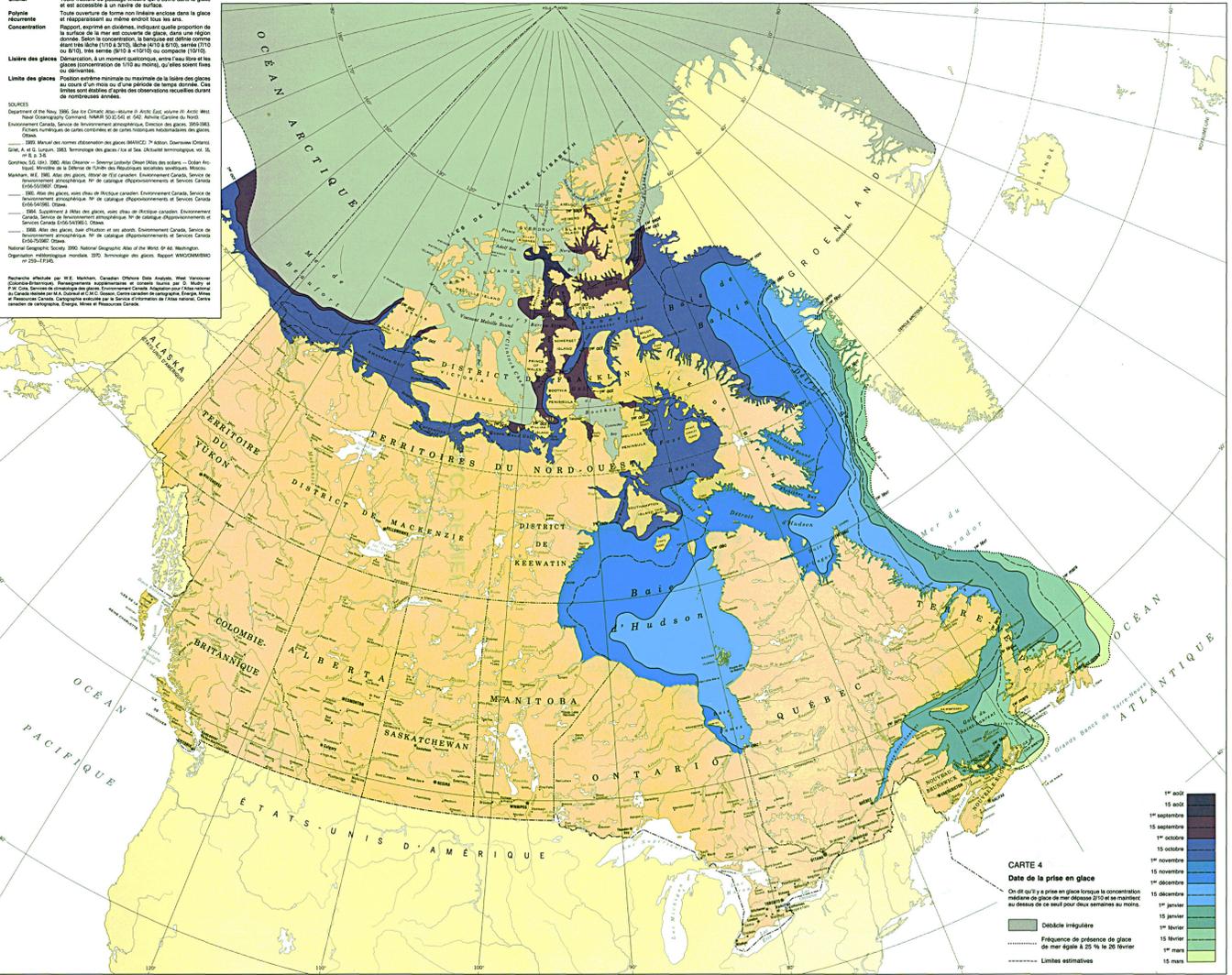
CARTE 3
Date de la débâcle

On lit sur la carte la date à laquelle la concentration moyenne de glace de mer tombe sous 210 et se maintient sous ce seuil pour deux semaines au moins.

Il est possible que les trois polynies récurrentes pour lesquelles on a des données soient plus tardives que celles indiquées sur la carte.

1. 1^{er} mars
2. 15 avril
3. 1^{er} mai
4. 15 mai
5. 1^{er} juin
6. 15 juin
7. 1^{er} juillet
8. 15 juillet
9. 1^{er} août
10. 15 août
11. 1^{er} septembre
12. 15 septembre
13. 1^{er} octobre

— Débauche irrégulière
— Fréquence de présence de glace de mer égale à 25 % le 25 février
— Limites estimées



CARTE 4
Date de la prise en glace

On lit sur la carte la date à laquelle la concentration moyenne de glace de mer dépasse 210 et se maintient au-dessus de ce seuil pour deux semaines au moins.

1. 1^{er} août
2. 15 août
3. 1^{er} septembre
4. 15 septembre
5. 1^{er} octobre
6. 15 octobre
7. 1^{er} novembre
8. 15 novembre
9. 1^{er} décembre
10. 15 décembre
11. 1^{er} janvier
12. 15 janvier
13. 1^{er} février
14. 15 février
15. 1^{er} mars

— Débauche irrégulière
— Fréquence de présence de glace de mer égale à 25 % le 25 février
— Limites estimées